

Documents obligatoires à fournir lors de la préinscription :

- Fiche de préinscription remplie et signée
- Dossier famille et enfant 2024 / 2025 à jour (ou disponible sur le site du SIVoM Val de Banquière - <https://portailenfance-svdb.ciril.net/documents>)
- Fiche de renseignement niveau ski
- Assurance extrascolaire
- Un chèque d'acompte de 64€ à l'ordre du Trésor Public.
Il sera conservé si votre enfant est retenu

Le dossier complet doit nous être remis avant le 11 décembre 2024,

- A déposer au bureau du Pôle Animation du Territoire – 87 quai de la Banquière – 06730 St André de la Roche,
- Ou à envoyer au SIVoM Val de Banquière – Pôle Animation du Territoire – Service Séjours – 21 bd du 8 mai 1945 – 06730 Saint André de la Roche

En cas d'absence, les conditions de facturation seront les suivantes :

Les deux premiers jours seront facturés :

- En cas d'annulation jusqu'à deux semaines avant le départ,
- Sur présentation d'un certificat médical, dans les 2 semaines précédant le séjour,
- En cas d'absence au départ, sur présentation d'un certificat médical fourni le jour même ou le lendemain.

Pour toute absence injustifiée, le prix total du séjour sera facturé.

Le responsable légal de l'enfant, déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des modalités de fonctionnement.

Fait à Le.....

SIGNATURE DU RESPONSABLE LEGAL DE L'ENFANT